

2022-01-27  
2021-2067

# BOA<sup>®</sup> HERBICIDE

**GROUPE**

**6**

**HERBICIDE**

Pour la suppression sélective en postémersion des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricots secs et mange tout, pois, fève de Lima, féverole, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique), arachides, bleuets, gazon, blé de printemps (excluant durum), pois mange-tout, légumineuses fourragères au stade plantule ou établies et semis de graminées fourragères (production de semence seulement pour les légumineuses et graminées fourragères), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine (selon les directives sur l'étiquette)

## USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

**PRINCIPE ACTIF:** Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) ..... 480 g/L é.a.  
Solution

**NO. D'HOMOLOGATION:** 33011 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION**



**POISON**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NET CONTENTS:** 4 L – Vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses]  
Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler  
CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco, Inc.**  
320 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

Distributed by:  
**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

BOA<sup>®</sup> est une marque déposées d'AgraCity crop & Nutrition Ltd. ou ses affiliés.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**BOA HERBICIDE** est un herbicide liquide pour la suppression sélective en postémergence de plusieurs mauvaises herbes à feuilles larges, souchet comestible, gaillet gratteron, de bec-degrue et canola spontané dans les cultures de soja, d'haricots secs et d'haricots mange tout, de pois, de fève de Lima, de féverole, de maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), de lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique), d'arachides, de blé de printemps (excluant durum), de pois mange-tout, des semis des fourrages (luzerne\*, trèfle rouge\*\*, trèfle d'alsike\*\*, sainfoin\*\*, brome\*\*, fétuque rouge traçante\*\*, vulpin des prés\*\*, dactyle pelotonné\*\*, mil et agropyre à crête\*\*), les fourrages établies (luzerne\*, trèfle rouge\*, sainfoin\*, et méliot\*), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine. (Selon les directives sur l'étiquette. Ne pas trop pulvériser.)

**BOA HERBICIDE** supprimera aussi le souchet comestible dans les bleuets (application dirigée seulement) et sur le gazon (gazonnières et terrains de golf).

\* Pour la production de semence seulement.

\*\* Pour la production de semence dans l'Ouest du Canada seulement.

**BOA HERBICIDE ne supprime pas les graminées.**

**BOA HERBICIDE** agit principalement par contact. Son absorption par la plante se fait avant tout par le feuillage. Il est important de bien mouiller le feuillage pour avoir une suppression efficace. Quand la solution d'herbicide ne pénètre pas le couvert végétal de la culture ou des mauvaises herbes, la suppression des petites mauvaises herbes qui croissent en dessous devient difficile.

Le temps frais ou la sécheresse peuvent retarder l'action herbicide et, s'ils se prolongent, peuvent donner une suppression médiocre. L'emploi de **BOA HERBICIDE** par temps très chaud et humide peut faire jaunir temporairement le feuillage, le tacher, le bronzer ou le brûler. Normalement, la culture revient en moins de 10 jours (voir **Restrictions et limitations**).

## MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets

### Temps d'application

Appliquer le **BOA HERBICIDE** lorsque les mauvaises herbes à feuilles larges sont petites et en croissance active, avant qu'elles atteignent la taille maximale suggérée pour le traitement dans le tableau espèces supprimées et doses de **BOA HERBICIDE**. On doit appliquer le **BOA HERBICIDE** au moment où l'espèce principale à supprimer est au stade suggéré pour le traitement.

Il est important de désherber tôt avec le **BOA HERBICIDE** afin de maximiser le potentiel de rendement de la culture en éliminant la compétition hâtive des mauvaises herbes et aussi pour permettre une meilleure couverture des mauvaises herbes et ainsi obtenir une meilleure efficacité du **BOA HERBICIDE**.

Même si on doit choisir le moment du traitement en fonction du stade des mauvaises herbes, la culture doit être à un stade de tolérance que l'on retrouve dans le tableau ci-dessous. Les informations sur le stade habituel de la culture pour obtenir une suppression optimale peuvent aussi servir de guide pour déterminer le bon moment de pulvériser.

### **Bleuets**

Appliquer **BOA HERBICIDE** à une dose de 1,75 L/ha avec le concentré d'huile **ASSIST**<sup>®</sup> en n'excédant pas 2 L/ha lorsque le souchet comestible à une hauteur de 15 à 20 centimètres.

Employer seulement pour une pulvérisation dirigée. Ne pas trop pulvériser.

Application par voie terrestre dans un volume d'eau de 100 à 400 L par hectare et à une pression de 140 kPa. Répéter le traitement dans les 7 à 10 jours, mais ne pas appliquer **BOA HERBICIDE** plus de deux fois par année.

**BOA HERBICIDE** ne peut être appliqué dans les 25 jours précédant la cueillette.

### **Pois mange-tout**

Appliquer **BOA HERBICIDE** à la dose de 1,75 L/ha avec le concentré d'huile **ASSIST** au taux de 1 à 2 L/ha une fois par année au stade de 3 feuilles de la culture ou après. Pulvériser par voie terrestre dans un volume d'eau de 300 L par hectare.

Ne pas appliquer **BOA HERBICIDE** à moins de 30 jours de la récolte.

### **Gazon**

Pour une suppression optimale des gazons, traiter quand le souchet comestible est jeune et en pleine croissance. Une application additionnelle peut être nécessaire à un intervalle de 10 à 14 jours. Ne pas appliquer plus de deux fois de **BOA HERBICIDE** par année. L'idéal est de ne pas tondre le gazon durant les 3 à 5 jours qui précèdent ou suivent le traitement. Ne pas traiter le gazon nouvellement semé. Il faut attendre qu'il soit bien établi, sinon on risque de causer des dégâts.

### **ADDITIFS**

Utiliser le concentré d'huile **ASSIST** ou le concentré d'huile **XA** à raison de 1,0 à 2,0 L/ha (selon les conditions climatiques et le volume de solution utilisé) pour améliorer la suppression des espèces à feuilles larges et du souchet comestible dans toutes les cultures. Pour les pois, on peut employer au choix **CITOWETT**<sup>®</sup> **PLUS** ou le concentré d'huile **ASSIST** ou le concentré d'huile **XA**. Consulter les directives de pulvérisation au tableau de la page 5.

#### **Additifs (pour cultures de soja seulement)**

Ajouter 6 L/ha de sulfate d'ammonium ou 10 L/ha d'une solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée (UNA) pour obtenir une suppression améliorée et consistante de l'abutilon et du chénopode blanc dans les cultures de soja. L'ajout à **BOA HERBICIDE** d'une source d'azote sous quelque forme que ce soit peut brûler légèrement le feuillage mais la nouvelle pousse sera normale.

N'utiliser que de l'UNA à 28% ou du sulfate d'ammonium de grande qualité afin d'éviter que des contaminants ou des substances solides n'interfèrent avec l'application de la pulvérisation (pouvant boucher les buses) ou réduise l'efficacité du produit. Ne pas utiliser de buses en cuivre ou en aluminium lorsque vous pulvérisiez **BOA HERBICIDE** additionné d'une source d'azote.

**Note** : Ne pas ajouter d'azote lors d'un mélange de **BOA HERBICIDE** et d'**HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO**<sup>®</sup> et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** dans le réservoir.

#### **Additif pour les haricots secs (pinto, great northern, rose et petit rouge)**

L'ajout de sulfate d'ammoniaque à un taux de 1,5% v/v pourra résulter en une suppression plus constante des mauvaises herbes. Cet ajout du sulfate d'ammoniaque peut causer quelques brûlures au feuillage mais la croissance des nouvelles feuilles demeure normale et le rendement ne sera pas diminué. Le

risque de brûlure du feuillage est augmenté lorsque l'humidité relative et la température sont élevées. Employer avec l'huile concentrée **ASSIST**.

Ne pas faire d'application par voie aérienne de **BOA HERBICIDE** et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** en mélange avec la solution 28% de nitrate d'ammonium et d'urée ou de sulfate d'ammonium.

Dans certains cas, le réservoir mélangeant un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut avoir des effets biologiques qui pourraient inclure, mais ne se limitent pas à : réduction de l'efficacité des ravageurs ou les dommages causés aux cultures d'hôte. L'utilisateur doit communiquer avec les représentants d'AgraCity Crop et Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276 ou [www.agracity.com](http://www.agracity.com) pour obtenir de l'information avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas spécifiquement recommandé sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

## MÉLANGES EN RÉSERVOIR

### Cultures de soja

On peut mélanger en réservoir du **BOA HERBICIDE** avec HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO et concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** (pour les cultures de soja seulement) pour obtenir une meilleure suppression du chénopode blanc et de l'amarante à racine rouge. Pour plus d'informations consulter le tableau des espèces supprimées et doses de **BOA HERBICIDE**.

Toujours consulter l'étiquette du HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO pour connaître les précautions à prendre et les limitations à respecter lors de l'emploi du produit.

### Haricots secs

**BOA HERBICIDE** peut être mélangé en réservoir avec **REFLEX**<sup>®</sup> plus concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** pour la répression de l'amarante à racine rouge et la suppression du chénopode blanc, de la petite herbe à poux et de la renouée persicaire. Pour plus de détails, consulter le tableau des espèces de mauvaises herbes supprimées et celui des doses de pulvérisation de **BOA HERBICIDE**. Toujours se référer à l'étiquette de **REFLEX** pour les précautions et les limitations d'usage.

Le mélange en réservoir de **BOA HERBICIDE** et **REFLEX** (application terrestre seulement) est homologué pour les haricots secs seulement.

### Pois secs comestibles dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba

**BOA HERBICIDE** peut être mélangé en réservoir avec **REFLEX** pour une suppression sélective des mauvaises herbes à feuilles larges en postlevée dans les haricots secs comestibles cultivés dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba. Consulter l'étiquette de **REFLEX** pour connaître les mauvaises herbes supprimées en plus de celles retrouvées sur l'étiquette de **BOA HERBICIDE**.

Appliquer de **BOA HERBICIDE** à une dose de 1,75 L/ha avec **REFLEX** à une dose de 0,58 L/ha plus **AGRAL**<sup>MD</sup> **90** à une concentration de 0,10 % v/v au stade 1 à 2 feuilles trifoliées de la culture et au stade 3 à 4 feuilles des mauvaises herbes.

Appliquer une fois par année en postlevée et seulement par voie terrestre. Toujours se référer à l'étiquette de **REFLEX** pour les précautions et les limitations d'usage.

Ne pas appliquer ce mélange en réservoir dans les 84 jours avant la récolte.

## **Blé de printemps (excluant durum)**

Lorsque mélangé en réservoir avec le 2,4-D sous forme d'amine ou d'ester, **BOA HERBICIDE** supprimera la renouée persicaire, la bardanette épineuse, la bardane (< 4 feuilles), la lampourde glouteron, le plantain, la vergerette, la caméline, la sagesse-des-chirurgiens, le salsifis majeur, le chénopode blanc, la moutarde (excepté moutarde des chiens et moutarde de tanaïse), la laitue scariole, l'herbe à poux, l'amarante à racine rouge, l'ansérine de Russie, la soude roulante, la bourse-à-pasteur, l'ortie dioïque, le tabouret des champs, le mélilot, le canola spontané, le radis sauvage, tournesol.

Toutes les mauvaises herbes mentionnées ci-dessus seront supprimées si elles sont traitées entre le stade de 2 à 4 feuilles. Pour plus de détails, consulter le tableau des espèces supprimées et les doses d'application de **BOA HERBICIDE**. Toujours se référer à l'étiquette de 2,4-D d'amine ou d'ester pour les précautions et les limitations d'usage à respecter.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BOA Herbicide est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BOA Herbicide et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le BOA Herbicide ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec AgraCity Crop and Nutrition Ltd. au 1-844-269-3276.

## DIRECTIVES DE PULVÉRISATION

### Par voie terrestre

Employer des pulvérisateurs équipés de pastilles à jet plat pour les traitements antiparasitaires, de même que le volume de solution, la pression et les additifs recommandés. Incliner les buses à 45 degrés vers l'avant pour obtenir une meilleure couverture.

VOLUME DE SOLUTION	PRESSION DE PULVÉRISATION	ADDITIFS
Au moins 100 L/ha. Employer plus d'eau (jusqu'à 400 L/ha) contre les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.	Au moins 275 kPa. Employer plus de pression (jusqu'à 425 kPa) pour les mauvaises herbes qui sont à la limite supérieure du stade recommandé pour le traitement.	Employer 1 litre du concentré d'huile <b>ASSIST</b> ou <b>XA</b> par 100 litres d'eau jusqu'à un maximum de 2 L/ha. Par temps très chaud et humide, restreindre la dose du concentré d'huile <b>ASSIST</b> ou <b>XA</b> à 1 L/ha. Pour les pois seulement, on peut utiliser au choix du <b>CITOWETT PLUS</b> à raison de 2,5 L par 1 000 L de solution

### TABLEAU DE LA PÉRIODE D'APPLICATION

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
Soja	Tolérant à tous les stades	Du stade unifolié jusqu'à deux feuilles trifoliées ouvertes, normalement 18 à 20 jours après le semis
Fèves de Lima, haricots communs secs <sup>1</sup> ( <i>Phaseolus vulgaris</i> seulement - y compris mais non exclusivement : fève blanche, haricot rognon, noir, pinto, Great Northern, rose, zombi, canneberge et otebo) et la plupart des haricots secs et mange tout incluant mange tout	Tolérants après l'ouverture de la 1ère feuille trifoliée	1 à 3 feuilles trifoliées
Maïs (grain, ensilage, sucré et de semence)	Tolérant à tous les stades	Stade 1 à 5 feuilles
Pois (secs et de transformation)	Tolérant une fois qu'ils ont 3 paires de feuilles (ou 3 noeuds)	Peu après la formation de la 3ième paire de feuilles

Féverole	Tolérante après le stade de 2 à 3 feuilles ou à 10 cm de hauteur	Peu après le stade de la 3 feuilles
Arachides	Tolérantes à tous les stades	Stade unifolié à 2 feuilles trifoliées ouvertes
Lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique)	Tolérant quand il atteint 5 cm de hauteur ou plus	Peu après que la culture ait atteint 5 cm
Blé de printemps (excluant durum)	Tolérant à tous les stades	2 à 4 feuilles
Gazon (fermes de tourbe de gazon et terrains de golf) contre le souchet comestible seulement	Le gazon établi est tolérant	Quand le gazon est en croissance active, tard au printemps ou au début de l'été
Bleuets suppression du souchet comestible seulement	Tolère une pulvérisation dirigée. Ne pas effectuer une pulvérisation supplémentaire	
Pois mange-tout		Peu après le stade de 3 feuilles
Nouvelles plantations d'arbre fruitiers (pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine)	Tolère une pulvérisation dirigée. Ne pas effectuer une pulvérisation supplémentaire	

<sup>1</sup>Les variétés de haricots communs secs peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant **BOA HERBICIDE**. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots communs secs qui ont été testées pour leur tolérance à **BOA HERBICIDE**, la première utilisation de **BOA HERBICIDE** devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots communs secs à **BOA HERBICIDE**.

#### TABLEAU DE LA PÉRIODE D'APPLICATION (Cont'd)

CULTURE	STADE DE TOLÉRANCE	STADE HABITUEL DE LA CULTURE POUR UNE SUPPRESSION OPTIMALE
<b>Production de semence<sup>1</sup> pour la suppression des espèces annuelles à feuilles larges</b> Graminées fourragères (semis) <ul style="list-style-type: none"> <li>. bromes</li> <li>. féтуque rouge traçante</li> <li>. vulpin des prés</li> <li>. dactyle pelotonné</li> <li>. phléole des prés</li> <li>. agropyre à crête</li> </ul>	Tolérantes au stade de 1 à 7 feuilles <sup>2</sup>	2 à 5 feuilles dans les semis de graminées fourragères
Légumineuses fourragères (semis) <ul style="list-style-type: none"> <li>. luzerne</li> <li>. trèfle rouge</li> <li>. trèfle alsike</li> <li>. sainfoin</li> </ul>	Tolérantes après le stade de 3 feuilles trifoliées <sup>2</sup>	3 à 5 feuilles trifoliées. Environ de 4 à 6 semaines après le semis

Légumineuses fourragères (établie) . luzerne <sup>3</sup>	Tolérantes avant que le couvert végétal de la culture se referme, préalablement à la floraison <sup>2</sup>	
Légumineuses fourragères (établie) <sup>2</sup> . trèfle rouge . sainfoin . mélilot	Tolérantes entre 7,5 et 25 cm de hauteur <sup>2</sup>	Après que la culture est atteint 7,5 cm et avant que le couvert végétal se referme

1 S'appliquent aux cultures mentionnées ci-dessus pour la production de semence dans l'Ouest du Canada seulement, sauf dans le cas de la luzerne, et sainfoin établi, mélilot et trèfle rouge.

2 Dans le cas de la production de semence, une seule application de **BOA HERBICIDE** par saison est recommandée. Les récoltes peuvent être endommagées dans des conditions chaudes et humides. Les conditions de la croissance et la suppression des mauvaises herbes vont influencer la rapidité du regain. (Voir **Restrictions et limitations**)

3 Quelques brûlures sur le feuillage peuvent apparaître mais l'effet est passager et il sera atténué en 3 ou 4 semaines.



**TABLEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BOA HERBICIDE**

ESPÈCES SUPPRIMÉES	HAUTEUR DE LA MAUVAISE HERBE RECOMMANDÉE (CM) POUR LE TRAITEMENT	TROP TARD POUR AVOIR LES MEILLEURS RÉSULTATS	
		HAUTEUR (CM)	STADE DU FEUILLAGE
<b>BOA HERBICIDE</b> à raison de 2,25 L/ha plus le concentré d'huile <b>ASSIST</b> ou <b>XA</b> à raison de 1 à 2 L/ha			
Moutarde des oiseaux*	5,0 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
Renoncule	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Gaillet gratteron	4,0 - 8,0	Plus de 8	1-3 verticilles
Lampourde	17,5 - 30,0	Plus de 30	10 feuilles
Stellaire moyenne	1 à 3 semaines après la levée	plus de 3 semaines après la levée	
Séneçon vulgaire*	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Petite herbe à poux*	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Spargoute des champs	2,5 - 10,0	Plus de 10	
Ketmie trilobée	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Grande herbe à poux	5,0 - 15,0	Plus de 15	4 feuilles
Galinsoga cilié	5,0 - 7,5	Plus de 7,5	
Morelle poilue	0,5 - 2,0	Plus de 2	6 feuilles
Stramoine commune	5,0 - 15,0	Plus de 15	10 feuilles
Renouée persicaire (Renouée scabre)	7,5 - 20,0	Plus de 20	10 feuilles
Chénopode blanc*	1,25 - 2,5	Plus de 2,5	8 feuilles
Gnaphale des vases	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Pourpier potager	2,5 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
Amarante à racine rouge* (répression seulement)	1,25 - 3,75	Plus de 3,75	4 feuilles
Soude roulante	2,5 - 7,5	Plus de 7,5	
Bourse-à-pasteur	10,0 - 25,0	Plus de 25	6 feuilles
Tabouret des champs	5,0 - 15,0	Plus de 15	6 feuilles
Bec-de-grue	4,0 - 10,0	Plus de 10	2-6 feuilles
Abutilon**	10,0 - 15,0	Plus de 15	6 feuilles
Canola spontané	2,0 - 15,0	Plus de 15	8 feuilles
Moutarde des champs	12,5 - 25,0	Plus de 25	10 feuilles
Radis sauvage	2,0 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
<b>CULTURES DE SOJA SEULEMENT :</b>			
<b>BOA HERBICIDE</b> à raison de 2,25 L/ha plus <b>HERBICIDE PINNACLE Pochettes Toss-N-Go</b> à raison de 5,5 à 8,0 g/ha plus le concentré d'huile <b>ASSIST</b> ou <b>XA</b> à raison de 1 à 2 L/ha			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes :			
+Chénopode blanc*	1,25 - 10,0	Plus de 10	8 feuilles
Amarante à racine rouge*	1,25 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
<b>BOA HERBICIDE</b> à raison de 1,75 L/ha plus le concentré d'huile <b>ASSIST</b> ou <b>XA</b> à raison de 1 à 2 L/ha			
Moutarde des oiseaux*	2,5 - 5,0	Plus de 5	
Lampourde	7,5 - 17,5	Plus de 17,5	
Ketmie trilobée	2,5 - 5,0	Plus de 5	
Renouée persicaire (Renouée scabre)	2,5 - 7,5	Plus de 7,5	
Bourse-à-pasteur	Rosette – 10,0	Plus de 10	
Tabouret des champs	Rosette - 5,0	Plus de 5	
Abutilon**	5,0 - 10,0	Plus de 10	
Canola spontané	2,0 - 15,0	Plus de 15	8 feuilles
Moutarde des champs	2,5 - 12,5	Pus de 12,5	

**TABLEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BOA HERBICIDE (Cont'd)**

ESPÈCES SUPPRIMÉES	HAUTEUR DE LA MAUVAISE HERBE RECOMMANDÉE (CM) POUR LE TRAITEMENT	TROP TARD POUR AVOIR LES MEILLEURS RÉSULTATS	
		HAUTEUR (CM)	STADE DU FEUILLAGE
<b>HARICOTS SECS SEULEMENT :</b>			
<b>BOA HERBICIDE à raison de 1,75 L/ha plus REFLEX à raison de 0,58 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 2 L/ha</b>			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes:			
++Petite herbe à poux*	1,25 - 5,0	Plus de 5	6 feuilles
++Chénopode blanc*	1,25 - 2,5	Plus de 2,5	8 feuilles
++Amarante à racine rouge* (répression seulement)	1,25 - 3,75	Plus de 3,75	4 feuilles
<b>CULTURES DE SOJA SEULEMENT :</b>			
<b>BOA HERBICIDE à raison de 1,75 L/ha plus HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO à raison de 5,5 à 8,0 g/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha</b>			
Supprime les espèces mentionnées ci-dessus en tenant compte des exigences suivantes:			
+Chénopode blanc*	1,25 - 10,0	plus de 10	8 feuilles
Amarante à racine rouge*	1,25 - 10,0	Plus de 10	6 feuilles
<b>MAUVAISES HERBES VIVACES :</b>			
<b>BOA HERBICIDE à raison de 1,75 L/ha plus le concentré d'huile ASSIST ou XA à raison de 1 à 2 L/ha</b>			
Répéter le traitement au besoin de 7 à 15 jours après le premier			
Chardon des champs	15 - 20	Plus de 20	
Liseron des champs*** (répression seulement)	2,5 - 6	Plus de 6	
Souchet comestible	15 - 20	Plus de 20	

## TABLEAU DES ESPÈCES SUPPRIMÉES ET TAUX DE BOA HERBICIDE (Cont'd)

BLÉ DE PRINTEMPS (excluant durum) : BOA HERBICIDE à raison de 1,0 L/ha plus 2,4-D sous forme d'amine ou d'ester (470 g/L) à raison de 0,75-1,0 L/ha	
ESPÈCES SUPPRIMÉES	PÉRIODE D'APPLICATION RECOMMANDÉE
Renouée persicaire	2 à 4 feuilles
Bardanette épineuse	2 à 4 feuilles
Bardane	(< 4 feuilles)
Lampourde	2 à 4 feuilles
Plantain	2 à 4 feuilles
Vergereffe rude	2 à 4 feuilles
Caméline fauxlin	2 à 4 feuilles
Sagesse-des-chirurgiens	2 à 4 feuilles
Salsifis majeur	2 à 4 feuilles
Chénopode blanc	2 à 4 feuilles
Moutarde (excepté moutarde des chiens et moutarde de tanaïse)	2 à 4 feuilles
Laitue scariole	2 à 4 feuilles
Herbe à poux	2 à 4 feuilles
Amarante à racine rouge	2 à 4 feuilles
Ansérine de Russie	2 à 4 feuilles
Soude roulante	2 à 4 feuilles
Bourse-à-pasteur	2 à 4 feuilles
Ortie dioïque	2 à 4 feuilles
Tabouret des champs	2 à 4 feuilles
Ménilot	2 à 4 feuilles
Canola spontané	2 à 4 feuilles
Radis sauvage	2 à 4 feuilles
Tournesol	2 à 4 feuilles

+ Utiliser 8,0 g/ha de **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO** pour un stade foliaire avancé.

++ La deuxième émergence de ces mauvaises herbes ne sera pas supprimée.

\* BOA HERBICIDE supprime les lignées de mauvaises herbes résistantes aux triazines.

\*\* BOA défolie l'abutilon de 15 cm ou plus de hauteur, mais une repousse peut survenir.

\*\*\* Traiter le liseron des champs avant qu'il soit vert foncé et qu'il ait commencé à courir.

### MODE D'APPLICATION DU BOA HERBICIDE EN BANDE

1. Pulvériser une bande d'au moins 25 cm de largeur.
2. Minimiser la quantité de poussière pouvant recouvrir les mauvaises herbes visées afin d'avoir une pénétration et une couverture adéquate.
3. **Ne pas** utiliser de sarcler lors de la pulvérisation.
4. Régler la dose de **BOA HERBICIDE** en fonction de la portion de la superficie totale à pulvériser.

## APPLICATION AÉRIENNES

NE PAS APPLIQUER **BOA HERBICIDE** PAR VOIE AÉRIENNE SUR : le maïs, les pois, la féverole, les arachides, le lin, les bleuets, les pois mange-tout, le gazon, les nouvelles plantations d'arbres fruitiers, le blé de printemps, les graminées et les légumineuses fourragères.

Les applications aériennes sont permises sur le soja, les haricots mange-tout et secs seulement.

Appliquer le **BOA HERBICIDE** au moment où les mauvaises herbes sont aux premiers stades de croissance recommandés pour le traitement. Le couvert végétal de la culture ne doit pas être dense au point d'empêcher à la pulvérisation de bien mouiller les mauvaises herbes. Utiliser les volumes de solution, la pression et les additifs recommandés ci-dessous.

### VOLUME DE PULVÉRISATION

50 à 100 L/ha

### PRESSIION DE PULVÉRISATION

Au moins 275 kPa

### ADDITIFS

0,125 à 0,25 L plus le concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** par hectare

Ne pas employer plus de 0,25 L de concentré d'huile ASSIST ou X A par hectare, afin d'éviter des dommages importants à la culture.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau.

### Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations

générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-269-3276. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

## **GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL ET AÉRIENNE**

### **Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### **Application aérienne**

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 8 km/h à la hauteur de vol sur le site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **Zones tampons sans pulvérisation**

L'utilisation des méthodes ou des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zone tampon sans pulvérisation: pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives).

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) à respecter pour protéger :
			L'habitats terrestres
Pulvérisateur agricole <sup>1</sup>	Pois mange-tout, pois (des champs et de transformation), jeunes plants de légumineuses et de graminées fourragères, cultures établies de légumineuses et de graminées fourragères (pour la semence)		1
	Gazon, soja, maïs, arachides, haricots mange-tout, haricots de Lima, féveroles, haricots secs, lin, arbres fruitiers nouvellement plantés, bleuets, blé de printemps		2
Pulvérisation par voie aérienne	Haricots secs	Voilure fixe et tournante	20
	Soja, haricots mange-tout	Voilure fixe	35
		Voilure tournante	30

<sup>1</sup>Dans le cas de l'application à l'aide d'un pulvérisateur agricole, on peut réduire les zones tampons sans pulvérisation si l'on emploie des écrans réduisant la dérive de pulvérisation. Lorsqu'on utilise une rampe d'aspersion équipée d'un écran sur toute sa longueur qui descend jusqu'à la tête des plants ou jusqu'au sol, la zone tampon sans pulvérisation peut être réduite de 70%. Lorsqu'on utilise une rampe à buses individuelles dotées d'écrans en forme de cônes qui se trouvent à 30 cm, au plus, au-dessus du sol ou de la tête des plants, la zone tampon sans pulvérisation prescrite sur l'étiquette peut être réduite de 30%.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

## MÉLANGE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
2. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte de la source azotée. **Note : Ne pas ajouter d'azote au réservoir lors d'un mélange de BOA HERBICIDE, de HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO, REFLEX ou 2,4-D d'amine ou d'ester et le concentré d'huile ASSIST ou XA.**
3. Ajouter, si nécessaire, la quantité exacte d'**HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO** (pour cultures de soja seulement) ou **REFLEX** (pour haricots secs seulement) ou **2,4-D d'amine ou d'ester** (pour blé de printemps [excluant le blé durum]). Maintenir une constante agitation afin que l'**HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO** ou **REFLEX** reste en suspension.

**Note :** Lorsqu'on doit préparer plusieurs réservoirs de suite, mélanger l'**HERBICIDE PINNACLE POCHETTES TOSS-N-GO** à l'eau dans un petit contenant séparé avant de l'ajouter au réservoir du pulvérisateur.

4. Ajouter la quantité exacte de **BOA HERBICIDE** et agiter durant 2 à 3 minutes.

5. Ajouter la quantité exacte du concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** ou de **CITOWETT PLUS** et agiter 2 à 3 minutes. Pour le mélange **BOA HERBICIDE** et **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** dans le réservoir, n'utiliser que le concentré d'huile **ASSIST** ou **XA**.
6. Ajouter le reste de l'eau, agiter et pulvériser.
7. Si une pellicule d'huile commence à se former dans le réservoir, vider ce dernier et bien le nettoyer avec une solution concentrée de détergent.

## RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

Ne pas traiter de cultures qui ne sont mentionnées sur l'étiquette.

Ne pas ajouter de source azotée lors d'un mélange de **BOA HERBICIDE**, d'**HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** et le concentré d'huile **ASSIST** ou **XA** dans le réservoir.

Empêcher le bétail de pâturer le gazon traité avec **BOA HERBICIDE**.

Ne pas traiter au **BOA HERBICIDE** les cultures qui ont été soumises au stress à la suite de grêle, d'inondation, de sécheresse, de temps chaud et humide, de fortes fluctuations de température, d'un temps froid prolongé ou de dommages provenant d'applications antérieures d'herbicide afin de ne pas causer de dégâts à la culture.

Ne pas appliquer **BOA HERBICIDE** sur du gazon nouvellement semé avant qu'il soit bien établi. Une pluie qui survient dans les 6 à 8 heures après le traitement peut en réduire l'efficacité.

Lorsqu'on applique le **BOA HERBICIDE** sur des mauvaises herbes au-delà des stades recommandés, la suppression peut être réduite ou même insatisfaisante.

Le temps frais ou la sécheresse retardent l'action de l'herbicide et, quand ils se prolongent, peuvent réduire considérablement son efficacité.

L'usage d'un mélange en réservoir de **BOA HERBICIDE** et **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO** dans le réservoir s'applique uniquement aux cultures de soja traitées par voie terrestre.

Le mélange en réservoir de **BOA HERBICIDE** et **REFLEX** (application terrestre seulement) est homologué pour les haricots secs seulement.

Le mélange en réservoir de **BOA HERBICIDE** et de **2,4-D d'amine ou d'ester** est homologué seulement pour une utilisation sur le blé de printemps (excluant durum). **Ne pas appliquer ce mélange en réservoir par voie aérienne.** Un intervalle avant récolte de cinquante (50) jours est nécessaire après l'application et avant que la culture traitée soit récoltée.

Ne pas appliquer **BOA HERBICIDE** dans les 36 jours précédant la récolte de trèfle rouge cultivé pour la production de semences.

## **AVERTISSEMENT**

**Ne pas** appliquer de **BOA HERBICIDE** lorsque les conditions climatiques risquent de faire dériver la pulvérisation des surfaces traitées aux cultures voisines.

**BOA HERBICIDE** peut endommager les lentilles, les haricots adzuki et ambériques de même que les concombres, les betteraves à sucre et le tournesol.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

**TOXIQUE** pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation définies sous la rubrique **GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL ET AÉRIENNE**.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## **MISES EN GARDE**

- 1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
6. Porter des vêtements protecteurs, tels que des lunettes ou masque protecteurs, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
8. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.
9. **NE PAS** entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.



10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Consulter l'étiquette du **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** pour le nettoyage du pulvérisateur lorsqu'on mélange dans le réservoir du **BOA HERBICIDE** et du **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester**.
11. **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion** : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale
2. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
3. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour animaux ou pour humains, des semences et des engrais.
4. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.
5. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination.
6. Le gel ne nuit pas au **BOA HERBICIDE**. En cas de gel, réchauffez-le à la température ambiante et brasser avant de l'utiliser.

## **ÉLIMINATION**

### Contenants recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### Contenants remplies

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

French container label

# BOA<sup>®</sup> HERBICIDE

**GROUPE**

**6**

**HERBICIDE**

Pour la suppression sélective en postémersion des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de soja, haricots secs et mange tout, pois, fève de Lima, féverole, maïs (grain, ensilage, sucré et de semence), lin (incluant sur les variétés à basse teneur en acide linoléique), arachides, bleuets, gazon, blé de printemps (excluant durum), pois mange-tout, légumineuses fourragères au stade plantule ou établies et semis de graminées fourragères (production de semence seulement pour les légumineuses et graminées fourragères), nouvelles plantations d'arbres fruitiers - pomme, abricot, cerise, pêche, poire et nectarine (selon les directives sur l'étiquette)

## USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

**PRINCIPE ACTIF:** Bentazone (présent sous forme de sel de sodium) ..... 480 g/L é.a.

**NO. D'HOMOLOGATION:** 33011 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION**



**POISON**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NET CONTENTS:** 4 L – Vrac

**Pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses]  
Incident Déversement, fuite, incendie, exposition ou d'accident Appeler  
CHEMTREC 1-800-424-9300 / + 1 703-527-3887**

**NewAgco, Inc.**  
320 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

Distributed by:  
**AgraCity Crop & Nutrition Ltd.**  
320 – 22<sup>nd</sup> Rue est  
Saskatoon, Saskatchewan  
Canada S7K 0H1  
1-844-269-3276

BOA<sup>®</sup> est une marque déposées d'AgraCity crop & Nutrition Ltd. ou ses affiliés.

## MISES EN GARDE

- 1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la bruine de pulvérisation.
4. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Sensibilisant cutané potentiel.
5. Bien se laver après la manipulation du produit, avant de manger, de boire ou de fumer.
6. Porter des vêtements protecteurs, tels que des lunettes ou masque protecteurs, respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
8. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des utilisateurs portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.
9. NE PAS entrer ou laisser entrer des travailleurs dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant l'application.
10. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage. Consulter l'étiquette du **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester** pour le nettoyage du pulvérisateur lorsqu'on mélange dans le réservoir du **BOA HERBICIDE** et du **HERBICIDE PINNACLE Pochettes TOSS-N-GO, REFLEX** ou **2,4-D d'amine ou d'ester**.
11. **ATTENTION** : Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour la paissance ou le foin; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour supporter un tel usage.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation définies sous la rubrique GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION LORS DES APPLICATIONS AU SOL ET AÉRIENNE.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

## ENTREPOSAGE

1. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale
2. Conserver dans le contenant original fermé hermétiquement.
3. Ne pas expédier avec ou entreposer près de la nourriture pour animaux ou pour humains, des semences et des engrais.
4. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comprenant pas de drain de vidange dans le plancher.
5. Les herbicides doivent être transportés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires afin d'éviter la contamination.
6. Le gel ne nuit pas au **BOA HERBICIDE**. En cas de gel, réchauffez-le à la température ambiante et brasser avant de l'utiliser.

## ÉLIMINATION

### Contenants recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### Contenants remplissés

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

BOA® est une marque déposées d'AgraCity crop & Nutrition Ltd. ou ses affiliés.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs